

Version: 1.0

Date d'édition: 09 Mai 2018

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Désignation Commerciale  
Autres moyens d'identification

M-Bond Curing Agent – Type 15  
Aucun

### Utilisation recommandée et restrictions

Utilisation recommandée  
Restrictions d'utilisation

Adhésifs  
Rien de connu

### Identifiant Initial du Fournisseur

Identification de la société  
Téléphone

VISHAY MEASUREMENTS GROUP, INC.  
Post Office Box 27777  
Raleigh, NC 27611  
USA

Email (personne compétente)

[mm.us@vishaypg.com](mailto:mm.us@vishaypg.com)

### Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence  
Langues parlées

1-800-424-9300  
Anglias

CHEMTREC (24 heures)

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Liquide Inflammable - Catégorie 3  
Toxicité aiguë (Orale) - Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Cutanée) - Catégorie 3  
Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1  
Catégorie Lésions oculaires 1  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.,  
Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de Danger



Mention(s) d'Avertissement

DANGER

Mention(s) de Danger

Liquide et vapeurs inflammables.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Toxique par contact avec la peau.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil(s) de Prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
Utiliser des outils manuels n'émettant pas d'étincelles.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Version: 1.0

Date d'édition: 09 Mai 2018

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 NE PAS faire vomir.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
 Garder sous clef.  
 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers

Aucun

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Substances

Classification GHS

Nom Chimique	N° CAS	Concentration (%W/W)	Nom commun (s), synonyme (s) de la substance	Classification des dangers
3-Diethylaminopropylamine	104-78-9	80 - 100	3-aminopropyldiethylamine; N,N-diethyl-1,3-diaminopropane; DEAPA	Liquide Inflammable - Catégorie 3 Toxicité aiguë (Orale) - Catégorie 4 Toxicité aiguë (Cutanée) - Catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3 (Les voies respiratoires)

Plages de concentration prescrites utilisées aux fins de secret industriel (Gazette du Canada, Partie II, Vol. 152, No. 8)

Mélanges Non applicable

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer vapeurs.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Version: 1.0

Date d'édition: 09 Mai 2018

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne pas induire de vomissement sauf sur recommandation d'un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact avec la peau. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. (Les voies respiratoires, Itinéraire d'exposition: Inhalation)
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Traiter symptomatiquement. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	
Moyens d'Extinction Appropriés	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Liquide et vapeurs inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Ammoniac, Oxydes d'azote, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.
<b>Equipements de protection et précautions pour les pompiers</b>	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer vapeurs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux.
<b>Référence à d'autres sections</b>	Voir Rubrique: 8, 13

Version: 1.0

Date d'édition: 09 Mai 2018

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Voir Rubrique: 8. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. maintenir une bonne hygiène industrielle. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

**Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Température de stockage

Matières incompatibles

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ambiante.

Conserver à l'écart des: Agents oxydants forts, Acides, Nitrates, Nitrites, Halogènes, Dioxyde de carbone, Monoxyde d'azote et De l'eau. Peut réagir violemment avec: Alcalis.

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir Rubrique: 1.2

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition sur le lieu de travail**

Non fixé.

**Valeur limite biologique**

Non fixé.

**Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.

**Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)**

maintenir une bonne hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Protection oculaire avec protection latérale.

Protection de la peau



**Protection des mains:**

Porter des gants imperméables. Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

**Protection de corps:**

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Un masque adéquat avec filtre type A peut être approprié.

Version: 1.0

Date d'édition: 09 Mai 2018

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)



## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Presque incolore à jaune pâle Liquide
Odeur	D'Amine Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	Non fixé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	168-171°C
Point d'éclair	53°C
Taux d'Evaporation (De l'eau = 1)	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable - Liquide
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v) 1, Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v) 7.5
Pression de vapeur	2.2 mbar @ 20°C
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0.82 (H <sub>2</sub> O = 1)
Solubilité(s)	Miscible avec: De l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

### Autres informations

Teneur en composés organiques volatiles: 0%

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Peut réagir violemment avec: Alcalis.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Matières incompatibles	Conservé à l'écart des: Agents oxydants forts, Acides, Nitrates, Nitrites, Halogènes, Dioxyde de carbone, Monoxyde d'azote et De l'eau.
Produit(s) de décomposition dangereux	Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Ammoniac, Oxydes d'azote, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone.

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion	Toxicité aiguë (Orale) - Catégorie 4: Nocif en cas d'ingestion. LD50 (oral, rat) mg/kg: 830 (OECD 401)
Toxicité aiguë - Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l.
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	Toxicité aiguë (Inhalation) - Catégorie 3: Toxique par contact avec la peau. LD50 (peau, lapin) mg/kg: 524 (OECD 402)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1A: Provoque de graves brûlures de la peau. Corrosif pour la peau. (lapin) (Unnamed, 1961)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie Lésions oculaires 1: Provoque des lésions oculaires graves.

Version: 1.0

Date d'édition: 09 Mai 2018

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Corrosif aux yeux. (lapin) (Unnamed, 1961) Sensibilisation cutanée - Catégorie 1: Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Sensibilisation (cochon d'Inde) - positif (Thorgeirsson, 1987) Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3: Peut irriter les voies respiratoires. Pas de données
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Autres informations</b>	Rien de connu.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aigu: LC50 (poisson) mg/l 146.6 (Unnamed, 1988) Chronique: Pas de données
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Ce produit est facilement biodégradable dans l'eau.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit devrait être très mobile dans le sol.
<b>Autres effets néfastes</b>	Rien de connu.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.
-------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA/ICAO</b>
<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 2684	UN 2684	UN 2684
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	3- DIETHYLAMINOPROPY L-AMINE	3- DIETHYLAMINOPROPY L-AMINE	3- DIETHYLAMINOPROPY L-AMINE
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3 + 8	3 + 8	3 + 8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III	III	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Voir Rubrique: 2		
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable		

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	
<b>Règlements nationaux</b>	
CEPA, Liste intérieure des substances	Listé

Version: 1.0

Date d'édition: 09 Mai 2018

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

CEPA, Liste des Substances d'Intérêt Prioritaire	Non indiqué
CEPA, Liste des substances toxiques (Programme 1)	Non indiqué
CEPA, Inventaire national des rejets de polluants	Non indiqué
CEPA, Règlement sur les urgences environnementales	Non indiqué
<b>Non-régional</b>	
Les Monographies du CIRC, Liste des classifications	Non indiqué

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: Non applicable – V1.0

Date de la Première Édition: 09 Mai 2018

Édition:

Date d'édition: 09 Mai 2018

### References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS).

EU: Classification(s) harmonisée(s) pour 3-Diethylaminopropylamine (N° CAS 104-78-9). Enregistrement(s) ECHA pré-existant 3-Diethylaminopropylamine (N° CAS 104-78-9).

### Références bibliographiques:

1. Thorgeirsson A. 1978. Sensitization capacity of epoxy resin hardeners in the guinea pig. Acta Dermato Venereol, 58, 332-336.

### LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PBT: PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

IARC: Centre International de Recherche sur le Cancer

OSHA = Administration de la sécurité et de l'hygiène industrielles

ACGIH: Conférence américaine sur l'hygiène industrielle gouvernementale

VLE : Valeur Limite d'exposition

VOC: Composé organique volatil

CAPE (Classification des Activités de Protection de L'environnement)

STEL: Limite d'exposition (15 min)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

NTP: Programme National de Toxicologie

NIOSHTIC: Institut national pour la sécurité et la santé au travail Centre d'information technique

IBd'E: Indice biologique d'exposition (ACGIH)

TWA: Valeur d'exposition moyenne pondérée

EU: Union européenne

### Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

## Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.